



Qualité, santé, sécurité et environnement

Responsable protection et prévention sécurité pour les risques professionnels de l'entreprise : expertise

5 jours (35h00) | ★★★★★ 4,6/5 | DT-RSECEXP | Évaluation qualitative de fin de stage |
Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier › Droit du travail et relations sociales › Qualité, santé, sécurité et environnement

Document mis à jour le 22/02/2024

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Décrire les grandes actions et missions du responsable / référent santé sécurité au travail
- Intégrer la méthodologie adaptée aux besoins des entreprises
- Etablir une co-construction avec le CSE.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Public concerné

Toute personne n'ayant aucune expérience dans le thème de la santé sécurité et qui s'apprête à endosser la casquette de "réfèrent santé et sécurité au travail".

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chacun
- Présentation de la formation

Les enjeux de la santé et sécurité au travail

- Les conséquences d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle
- Les enjeux de la santé et sécurité au travail

Le contexte réglementaire

- Les sources de droits en santé et sécurité au travail
- La partie 4 du code du travail
- Les principes généraux de prévention

Obligations et responsabilités

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Notions de faute intentionnelle et inexcusable
- Notions de responsabilité civile et pénale
- Notions d'obligation de sécurité de résultat

Les acteurs de la prévention

- Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif

Le CSE (Comité Social et Economique)

- Les rôles, moyens et le fonctionnement du CSE
- Les missions du CSE

La prévention, définition et notions importantes

- Définition
- Accident de travail, accident de service, maladie professionnelle, accident de trajet...
- Notions de danger, dommage, risque
- Mécanisme d'accident
- Les valeurs du réseau prévention

Les registres et documents de prévention

- Le registre en santé et sécurité au travail
- Le registre de signalement de dangers graves et imminents
- La fiche de risques professionnels
- Le rapport annuel d'activité du médecin et du SPST (Service de Prévention et de Santé au Travail)
- Le rapport annuel de prévention
- Le programme annuel de prévention

Danger grave et imminent

- Présentation de la notion de danger grave et imminent

L'analyse des conditions de travail

- Introduction à l'analyse des conditions de travail
- Méthodes de repérage des déterminants du travail
- Techniques de pilotage d'entretiens et d'observations

L'évaluation des risques professionnels et le document unique

- Les enjeux et le cadre réglementaire
- Les différentes étapes de la démarche d'évaluation des risques
- L'analyse des risques (inité de travail, méthodologie...)
- L'élaboration de mesures de prévention

Les risques spécifiques

- L'étude de différents risques et des mesures de prévention générales associées : expertises générales des risques physiques et mentaux

L'analyse d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle

- Les différentes phases de l'analyse
- L'arbre des causes
- La hiérarchisation des mesures de prévention

Les obligations en matière de formation sécurité

- Notions générales et champs d'application
- Les différentes formations en santé et sécurité au travail
- Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Analyse d'un accident professionnel physique*
- *Analyse d'un accident psychosomatique lié à un évènement de travail*
- *Plan d'amélioration des conditions de travail d'une unité définie*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz) permettant de valider les compétences acquises
- Bilan oral et évaluation à chaud

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.